

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES

PEINTURE

LOT 2 - RESIDENCE TOUCOULEUR

indice 0

Table des matières

able des maneres	
DESCRIPTION DES OUVRAGES	2
1 PEINTURE EXTÉRIEURE	2
1.1 Installation de chantier	2
1.1.1 Installation de chantier, équipements de sécurité, repliement, nettoyage chant	ier
1.1.1.1 Cantonnement	
1.1.1.2 Sanitaires	
1.1.1.3 Balisage & signalétique de chantier	
1.1.1.4 Sécurité de chantier	
1.1.1.5 Repliement	3
1.1.1.6 Nettoyage de fin de chantier	
1.2 Travaux préparatoires	4
1.2.1 Nettoyage du revêtement existant	4
1.2.2 Ragréages & traitement ruptures d'enrobage	4
1.2.2.1 Ragréages	4
1.2.2.2 Traitement des ruptures d'enrobages des aciers	4
1.2.2.3 Traitement des éclats de maçonnerie	5
1.3 travaux de peinture sur beton et ciment	
1.3.1 Imper I2 5/10e mat sur impression monocouche	5
1.3.2 Pliolite bicouche sur impression monocouche	5
1.3.3 Entoilages des joints de préfabrication	6
1.3.4 Traitement des joints de dilatation	
1.4 PEINTURE SUR MÉTAUX FERREUX	6
1.4.1 Préparation des surfaces métaux ferreux + Primaire d'accrochage	6
1.4.2 Peinture acrylique satinée bicouche sur antirouille monocouche	7
1.5 PEINTURE SUR BOIS	7
1.5.1 Préparation des surfaces bois	
1.5.2 acrylique satinée bi-couche sur impression mono-couche	7
1.6 SIGNALETIQUE	
1.6.1 Signalétique sur étages / paliers	8
1.6.2 Signalétique sur portes palières & boites aux lettres	8
1.6.2.1 Remplacement des numéros de logements sur les boites aux lettres	8
1.6.2.2 Remplacement des numéros de logements sur les portes palières	8
1.6.2.3 Signalétique sur gaines techniques	
1.6.3 Signalétique sur entrées de bâtiments (1/ cage d'escalier)	9
1.6.4 Signalátique sur partes lacquy pouballas	

DESCRIPTION DES OUVRAGES

Préambule :

Le présent C.C.T.P. n'a pas de caractère limitatif mais comprend néanmoins implicitement l'ensemble des travaux décrits ou non, nécessaires au complet et parfait achèvement des ouvrages, conformément aux règles de l'Art.

L'entrepreneur du présent lot devra obligatoirement consulter les C.C.T.P. des autres corps d'état de façon à avoir une parfaite connaissance des éléments constitutifs de la construction et informer le maître d'œuvre d'éventuelles discordances entre les prescriptions de son lot et celles des autres corps d'état.

Les approvisionnements du chantier en matériel et en matériaux se feront au fur et à mesure des nécessités et compte tenu des surfaces disponibles.

Aucun retard, aucune réclamation ni aucun supplément ne sera admis pour difficultés d'accès, d'approvisionnement, d'alimentation en fluide ou sujétions quelconques.

Tous les produits (Marques) décrits et localisés dans le présent C.C.T.P. S'entendent implicitement accompagnés de la formule "ou techniquement équivalent", même si celle-ci n'y figure pas.

Équivalence des matériaux et fournitures : seul l'Architecte est habilité à juger du bien fondé de "l'équivalence" des matériaux et fournitures sans avoir à justifier de sa décision.

1 PEINTURE EXTÉRIEURE

1.1 INSTALLATION DE CHANTIER

1.1.1 Installation de chantier, équipements de sécurité, repliement, nettoyage chantier

Localisation : selon PIC validé par le maître d'œuvre & le CSPS

Description : L'entrepreneur du présent lot doit toutes les installations provisoires nécessaires à l'ensemble du chantier telles que définies au PGC.

A réception de l'ordre de service, le plan d'installation de chantier (PIC) sera transmis au maître d'œuvre pour validation. Le plan comportera le détail de l'ensemble des installations et la signalisation à mettre en œuvre pour le personnel de chantier.

1.1.1.1 Cantonnement

L'entreprise du présent lot doit l'aménagement des installations du cantonnement dans la zone définie dans le bâtiment existant et localisée sur le plan d'installation de chantier :

- un local vestiaires,
- un local réfectoire/ salle de réunion équipé de table pour 5 personnes, 5 chaises minimum, etc...

La prestation inclut les éventuels cloisonnements provisoires nécessaires à ces locaux et la protection des ouvrages existants, et tout ce qui pourrait s'avérer nécessaire au regard du code du travail.

1.1.1.2 Sanitaires

Si présence de sanitaires existants, alors seront dédiés aux personnels de chantier. Sinon, sanitaires provisoires de chantier à la charge de l'entrepreneur.

A réception de l'ordre de service, l'entrepreneur proposera l'organisation de la gestion des sanitaires dédiés au chantier en fonction des possibilités

1.1.1.3 Balisage & signalétique de chantier

L'entrepreneur du présent lot doit, pendant toute la durée du chantier, l'ensemble des signalétiques et balisages nécessaires du chantier.

Cette prestation comprend notamment :

- La réalisation, la pose & l'entretien d'un panneau de chantier, dimensions minimales AO, à l'entrée du groupe d'immeubles, selon les directives du maître d'œuvre, constitué d'une plaque de sandwich aluminium/plastique sur poteaux carrés métal 40 mm scellés dans un massif béton
- La signalétique d'accès aux sanitaires accessibles aux personnels de chantier, suivant phasage et organisation des travaux;
- La signalétique des circulations horizontales et vestiaires accessibles aux personnels de chantier et/ou interdits aux mêmes personnels;
- La signalisation d'interdiction de fumer dans les locaux
- La signalétique d'interdiction d'accès au chantier par le public
- Le balisage des zones d'intervention de l'entreprise en fonction du phasage par cones de signalisation, ruban avertisseur, etc...

L'ensemble de la signalétique devra régulièrement être maintenue en état.

1.1.1.4 Sécurité de chantier

L'entrepreneur du présent lot doit, pendant toute la durée du chantier, l'ensemble des équipements de sécurité nécessaires au chantier.

La prestation inclut tout ce qui pourrait s'avérer nécessaire au regard du code du travail.

1.1.1.5 Repliement

L'entrepreneur du présent lot doit, une fois le chantier réceptionné, le repliement de l'ensemble des équipements matériels & matériaux et la remise en état initial du site.

1.1.1.6 Nettoyage de fin de chantier

Localisation : bâtiments A B & C, toutes façades, et abords des bâtiments

Description : Nettoyage général de chantier réalisé au fur & a mesure de l'avancement, et en particulier:

- de toute coulure ou éclaboussure de peinture sur les menuiseries des façades,
- de tous équipements extérieurs (luminaires, interrupteurs, etc),
- des abords des bâtiments,
- des vitreries,
- évacuation de tous détritus induits par le chantier, etc... (Cette liste n'étant pas limitative)

Y compris toutes sujétions pour une livraison des travaux en parfait état d'achèvement : prêts à la réception.

1.2 TRAVAUX PRÉPARATOIRES

1.2.1 Nettoyage du revêtement existant

Localisation : bâtiments A B & C, toutes façades, y compris cages d'escalier, paliers, varangues, etc...

Description : nettoyage au jet haute pression selon DTU 42.1 partie 1 art. 6.1.1 en partie courante, linteaux, tableaux, & tous éléments ponctuels de relief ou modénature, y compris toutes protections selon nécessités, & nettoyage journalier des salissures générées par le nettoyage des façades

1.2.2 Ragréages & traitement ruptures d'enrobage

1.2.2.1 Ragréages

Localisation : bâtiments A B & C, façades, tous ragréages nécessaires

Description: ragréages localisés réalisés selon DTU 42.1 partie 1 art. 6.1.2 selon nécessités,

1.2.2.2 Traitement des ruptures d'enrobages des aciers

Localisation : tous éclats de béton en bâtiments A B & C, laissant ou non apparaître les aciers, & selon éventuelles indications en plan

Description : traitement des ruptures d'enrobage des aciers réalisée comme suit :

- recherche de tous aciers corrodés, purge, démolition et évacuation des éléments instables autour des aciers,
- ouverture des fissures,
- dépoussiérage, brossage à la brosse métallique,
- nettoyage des aciers corrodés et bétons,
- fourniture et application de passivant Sika Monotop 610 AC selon CCP fournisseur,
- reprise des enrobages des aciers au mortier de ciment CPJ 45 minimum dosé à 450kg/m3 avec incorporation de fibre de polypropylène 20mm dosé à 1kg//m3 ou au mortier de résine Sika 612 F,

Y compris toutes sujétions.

Nota : les réfections ne feront apparaître aucune différence de nu avec l'existant, sauf si l'enrobage induit s'avère notablement inférieur aux minima imposées. Les arêtes seront parfaitement dressées dans les alignements existants. Tout acier corrodé devra être traité.

1.2.2.3 Traitement des éclats de maçonnerie

Localisation : bâtiments A B & C, façades, toutes reprises nécessaires

Description : reprise des éclats de béton au mortier de ciment CPJ 45 minimum dosé à 450kg/m3 avec incorporation de fibre de polypropylène 20mm dosé à 1kg//m3 ou au mortier de résine Sika 612 F, y compris toutes sujétions.

1.3 TRAVAUX DE PEINTURE SUR BETON ET CIMENT

1.3.1 Imper I2 5/10e mat sur impression monocouche

Localisation : bâtiments A B & C, toutes façades exposées, selon indications en plan

Description:

- préparation des surfaces comprenant :
 - égrenage et brossage,
 - impression spéciale (facultatif : fonction de la nature des produits de recouvrement),
 - dégrossissage avec un enduit de granularité courante (NF-T 30.600),
 - époussetage.
 - Y compris toutes sujétions.
- peinture d'imperméabilisation classe 12 5/10e bicouche mat sur une couche d'impression durcissante compatible avec le support, y compris pontages,
 - finition : soignée,
 - teintes : au choix du maître d'œuvre, selon indications en plans
 - Y compris application suivant cahier des charges du fournisseur, pontages en imperméabilisation classe 13/4, traitement soigné des joints de dilatation avec mise en œuvre de profilés métalliques galvanisés de protection des joints de dilatation de couleurs assortie à celles retenues pour les façades, traitement des raccords avec les étanchéités enterrées par solin aluminium, et toutes sujétions.

1.3.2 Pliolite bicouche sur impression monocouche

Localisation: bâtiments AB&C,

toutes façades protégées,

toutes faces des circulations intérieures & escaliers,

toutes faces des varangues,

& plus généralement tout ce qui ne doit pas être réalisé ni en imper, ni en acrylique, sauf PARKINGS SOUTERRAINS, QUI SONT NON COMPRIS (les présents travaux de ravalement ne comprennent *pas* la remise en peinture des parkings souterrains)

Description:

- préparation des surfaces comprenant :
 - Masticage,
 - Ponçage,
 - Nettoyage
 - Y compris décapage ponctuel des produits mal-adhérents,
- application de deux couches de peinture acrylique à base de pliolite appliqué à 4 h d'intervalle sur une couche d'impression durcissante :

- finition : soignée,
- teintes : 3 couleurs, au choix du maître d'œuvre (une pour les jardinières, une pour les modénatures & une pour les murs), et / ou selon indications en plans, sur nuancier fourni par l'entreprise,

Y compris application suivant cahier des charges du fournisseur et toutes sujétions

1.3.3 Entoilages des joints de préfabrication

Localisation : bâtiments A B & C, tous joints de préfabrication

Description : entoilages selon DTU 42.1 sur l'ensemble des joints de préfabrication sauf en dessous du bandeau entre niveaux (présence d'un larmier)

1.3.4 Traitement des joints de dilatation

Localisation : bâtiments A B & C, façades, tous joints de dilatation en façade

Description : traitement des joints selon DTU 42.1 partie 1 art. 6.3 y compris tôle aluminium 90/100e profil bouteille largeur environ 150 mm fixation tous les 30 cm par vis inox A4 dans cheville à expansion (d'un seul côté du joint)

1.4 PEINTURE SUR MÉTAUX FERREUX

```
Localisation:

bâtiments A B & C:
façades:
garde corps,
mains courantes,
grilles,
non compris menuiseries en aluminium ou PVC
escaliers & varangues:
garde corps,
mains courantes,
grilles,
& boites aux lettres
& plus généralement tous éléments en acier
```

1.4.1 Préparation des surfaces métaux ferreux + Primaire d'accrochage

Description : préparation des surfaces, à savoir :

- nettoyage et dépoussiérage,
- dégraissage,
- grattage, ponçage et brossage à la brosse plastique,
- rinçage
- application d'une couche primaire d'accrochage antirouille,

Y compris, dans le cas ou il n'est pas possible d'éliminer le rouille existante par le ponçage et le grattage, fourniture et application suivant cahier des charges du fournisseur d'une couche supplémentaire inhibitrice de rouille, et toutes sujétions.

1.4.2 Peinture acrylique satinée bicouche sur antirouille monocouche

Description : deux couches de peinture acrylique de type satiné, appliquées à 24 h d'intervalle sur une couche de primaire antirouille :

- finition : soignée,
- teintes : 2 couleurs au choix du maître d'œuvre, et / ou selon indications en plans, sur nuancier fourni par l'entreprise,
- délai : à 24 h d'intervalle sur la couche de primaire antirouille

y compris application suivant cahier des charges du fournisseur et toutes sujétions.

1.5 PEINTURE SUR BOIS

Localisation:

bâtiments A B & C:

escaliers & varangues:

portes palières (y compris huisseries) gaines techniques (y compris huisseries)

& plus généralement tous éléments en bois

1.5.1 Préparation des surfaces bois

Description : préparation des surfaces en bois, comprenant :

- brossage à la brosse métallique,
- Masticage complet des fissures
- Ponçage,
- Nettoyage

Y compris suppression de toutes parties non adhérentes toutes sujétions.

Fourniture et application, après préparation des surfaces, de peinture :

1.5.2 acrylique satinée bi-couche sur impression mono-couche

Description : deux couches de peinture acrylique de type satinée, appliqué à 24 h d'intervalle sur une couche d'impression à l'huile de lin avec ponçage léger après 24 h.

- finition : soignée,
- teintes : 2 couleurs au choix du maître d'œuvre, et / ou selon indications en plans, sur nuancier fourni par l'entreprise,

Y compris ponçage entre chaque couche, application suivant cahier des charges du fournisseur et toutes sujétions.

1.6 SIGNALETIQUE

1.6.1 Signalétique sur étages / paliers

Localisation: bâtiments A1-A2-B-C1-C2-D1-D2,

Description:

- Plaques gravées en DEPLEX d'épaisseur 2,0 mm
- 1 chiffre par palier / étage de chaque cage d'escalier
- Hauteur des chiffres : 100 mm
- Typographie « futura »
- fixation au support par <u>collage & vissage</u> par 2 vis inox A4 Ø4 mm tête fraisée type Torx ou équivalent sur cheville à expansion (béton/maçonnerie) ou vis à bois (gaines techniques)

Y compris chanfrein sur les plaques (ou cuvette inox ou laiton adaptée)

1.6.2 Signalétique sur portes palières & boites aux lettres

1.6.2.1 Remplacement des numéros de logements sur les boites aux lettres

Localisation : bâtiments A B & C, sur les boites aux lettres, face avant, coin haut droit

Description:

- Plaques gravées en DEPLEX d'épaisseur 2,0 mm, noir sur fond blanc ou blanc sur fond noir,
- 2 chiffres par boite aux lettres
- Hauteur des chiffres : 50 mm minimuml
- Typographie « futura »
- fixation soignée au support par <u>collage & rivetage</u> par 2 rivets aluminium, les numéros devant être soigneusement alignés en ligne & en colonne

1.6.2.2 Remplacement des numéros de logements sur les portes palières

Localisation : bâtiments A B & C, sur les portes palières, à 175 cm du sol, exactement dans l'axe du battant

Description:

- Plaques gravées en DEPLEX d'épaisseur 2,0 mm, noir sur fond blanc ou blanc sur fond noir,
- 2 chiffres par porte palière
- Hauteur des chiffres : 50 mm minimum
- Typographie « futura »
- fixation soignée au support par <u>collage & vissage</u>, par 2 vis autoforeuses inox A4 Ø4 mm tête fraisee type
 Torx ou équivalent

Y compris chanfrein sur les plaques (ou cuvette inox ou laiton adaptée)

1.6.2.3 Signalétique sur gaines techniques

Localisation : bâtiments A B & C, à 175 cm du sol, dans l'axe de la porte

Description:

- Plaques gravées en DEPLEX d'épaisseur 2,0 mm
- 3 à 5 lettres par porte de gaine technique selon destination de la gaine (ELEC/AEP/TELEC/SAT)
- Hauteur des lettres : 50 mm minimum
- Typographie « futura »
- fixation au support par <u>collage & vissage</u> par 2 vis autoforeuses inox A4 Ø4 mm tête fraisee type Torx ou équivalent

Y compris chanfrein sur les plaques (ou cuvette inox ou laiton adaptée)

1.6.3 Signalétique sur entrées de bâtiments (1/ cage d'escalier)

Localisation : bâtiments A B & C, au-dessus de l'entrée, dans l'axe de la porte

Description:

- Plaques gravées en DEPLEX d'épaisseur 2,0 mm
- portant les mentions suivantes :
 - « RESIDENCE TOUCOULEUR »
 - « nom de rue »
 - n° « numéro de l'entrée »
- Hauteur des lettres : 100 mm minimum
- Typographie « futura »
- fixation soignée au support par <u>collage & vissage</u> par 4 vis sur cheville à expansion (vis mini 6 x 60 inox A4
 Ø4 mm tête fraisee type Torx ou équivalent)

Y compris chanfrein sur les plaques (ou cuvette inox ou laiton adaptée)

1.6.4 Signalétique sur portes locaux poubelles

Localisation : bâtiments A1-A2-B-C1-C2-D1-D2, sur les portes des locaux poubelles,

Description:

- Plaques gravées en DEPLEX d'épaisseur 2,0 mm
- inscription « POUBELLES »
- Hauteur des chiffres : 50 mm
- Typographie « futura »
- fixation au support par <u>collage & rivetage</u> par 2 rivets aluminium à 180 cm du sol

Y compris chanfrein sur les plaques (ou cuvette inox ou laiton adaptée)

Dépose des installations, évacuations diverses des matériels et matériaux inutilisés, ou autres propres au présent lot y compris toutes sujétions.

Lu et approuvé le : (Date, cachet et signature)

LE(S) ENTREPRISE(S)